

Introduction générale

Remarque préliminaire

Il est possible que des abréviations non encore définies aient échappé à notre vigilance, aussi, avant de commencer, je préfère vous en donner la liste afin que vous ne soyez pas bloqués pour une toute petite chose... Il est possible que vous ne les compreniez pas toutes pour le moment, ne vous en inquiétez pas, c'est tout à fait normal.

Voici la liste des symboles utilisés en grammaire générative et repris dans ce cours pour des raisons pratiques :

- ↔ **P** : phrase verbale constituée obligatoirement d'un SN et d'un SV
- ↔ **SN** : syntagme nominal
- ↔ **SV** : syntagme verbal
- ↔ **SP** : syntagme prépositionnel
- ↔ **Sadj.** : syntagme adjectival
- ↔ **Sadv.** : syntagme adverbial
- ↔ **Dét** : déterminant / **PréDét** : prédéterminant / **Postdét** : postdéterminant
- ↔ **NE** : nom expansé
- ↔ **N** : nom / **Nc.** : nom commun / **Npr** : Nom propre
- ↔ **Pron** : pronom / **Pr. Rel.** : pronom relatif / **Pr.Cl.** : pronom clitique
- ↔ **Prép** : préposition
- ↔ **Adj.** : adjectif
- ↔ **Adv.** : adverbes
- ↔ **V.** : verbe / **Vtrd.** : verbe transitif direct / **Vtrind.** : verbe transitif indirect / **Vint.** : verbe intransitif / **Vbitr.** : verbe bitransitif / **Vattr.** : verbe attributif
- ↔ **Aux.** : auxiliaire / **Semi-aux** : semi auxiliaire

Ce cours ne prétend pas à l'exhaustivité grammaticale, mais vous donne les clefs nécessaires pour pouvoir répondre aux questions posées lors des concours.

Bibliographie sommaire :

Pour compléter ce cours ou pour les plus curieux d'entre vous, voici quelques titres d'ouvrages qui seront un bon complément à ce manuscrit :

- En grammaire et orthographe :
 - D. Denis & A. Santier-Château, (1994), *grammaire du français*, le Livre de Poche
 - Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R., (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France.
 - M. Grevisse, (1997), *Le bon usage*, 13^{ème} éd., Paris, Duculot
 - Arrivé, M., Gadet, F. & Galmiche, M. (1986), *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris : Flammarion.
 - Bescherelle, *La conjugaison*, Paris : Hatier
 - B. Pivot, (2005), *Toute l'orthographe*, Paris : Albin Michel
 - B. Pivot, (2003), *Orthographe : trucs et astuces*, Paris : Albin Michel

- En linguistique :
 - Choi-Jonin, I. & Delhay, C. (1998). *Introduction à la méthodologie en linguistique. Application au français contemporain*. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg.

- Discours et figures de style :
 - Kerbrat-Orecchioni C., (2002), *L'énonciation*, Paris, Armand Colin
 - Dupriez B., (1984), *Gradus. Les procédés littéraires*, Paris, 10/18
 - Gardes-Tamines J. & Hubert M.-C., (1996), *Dictionnaire de critique littéraire*, Paris, Armand Colin

- Quelques sites internet utiles :
 - <http://atilf.atilf.fr> = dictionnaire de l'académie française
 - <http://www.sdv.fr/orthonet> = site pour l'orthographe
 - <http://www.orthofacile.com> = même chose
 - <http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil> = à condition de vérifier les sources
 - <http://www.lexilogos.com/etymologie.htm> = étymologie (dictionnaire)
 - <http://www.1001fiches.com> = évolution historique du français

Comment se servir de ce « pavé » grammatical ?

Qu'est-ce qu'un cours de grammaire ?

Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas un étalage de règles à apprendre par cœur : il s'agit de comprendre comment fonctionne la langue pour pouvoir appréhender ses difficultés qui, bien qu'indéniablement existantes, sont surmontables avec un soupçon de volonté et beaucoup de travail.

Vous allez donc lire, chapitre par chapitre, le cours qui vous est proposé, mais il est évident que vous ne retiendrez pas, dès la première lecture, tout ce qu'il faut savoir sur la langue française, aussi ce cours a été pensé comme un outil de travail, vertu première d'une grammaire.

Qu'est-ce qu'un outil de travail ?

Un outil est quelque chose dont on se sert et qui est censé nous faciliter la vie.

S'il est certain que ce manuscrit, vu son poids et sa taille, pourrait vous permettre de faire quelques altères, son but premier est de muscler votre cerveau.

Pour vous aider à *circuler* dans le labyrinthe des règles grammaticales, vous trouverez en tête de l'ouvrage une table des matières qui reprend l'intégralité des titres des parties et sous-parties. Par *partie* nous entendons les quatre grands types de questions qui vous sont posées, à savoir : *analyse grammaticale, orthographe grammaticale, orthographe lexicale* et *vocabulaire*.

L'*analyse grammaticale* désigne tout ce qui a trait à la grammaire traditionnelle c'est-à-dire qu'est-ce qu'un nom, un adjectif, un verbe, etc. et quelles sont leurs fonctions dans une phrase, par exemple :

1) *Je mange une pomme* = sujet : *je* / verbe : *manger* / complément : *une pomme*

Par *orthographe grammaticale* nous entendons les règles d'accord de la langue française, c'est-à-dire tous les éléments que l'on ajoute à un mot pour lui permettre d'apparaître dans un contexte linguistique, par exemple : si je veux intégrer le verbe *manger* au contexte suivant :

« Je une pomme »

Je suis obligé de le conjuguer ce qui me donne :

2) *Je mange une pomme.*

Ces règles d'accord valent aussi pour d'autres catégories que les verbes et notamment les noms, adjectifs et déterminants (entre autres).

L'expression *orthographe lexicale* désigne la formation même des mots de la langue, hors de leur contexte phrastique, c'est ce qui vous permet de répondre aux questions du type :

3) *Est-ce que « appauvrir » s'écrit avec deux « p » ou bien un seul ?*
- *Avec deux « p ».*

Enfin la dernière partie, appelée *vocabulaire* correspond au sens des mots de la langue. Il s'agit pour vous d'enrichir votre lexique personnel d'ici à la fin de l'année. Cette dernière partie vous montre comment vous pouvez construire des « fiches de vocabulaire ».

Les chapitres qui divisent ces parties sont rappelés à chaque fois qu'une nouvelle partie commence, ainsi vous n'aurez pas besoin de revenir systématiquement au début de l'ouvrage pour connaître ce qui vous attend, ni à quelle sauce vous serez mangés...

Au haut de chaque page vous sont indiqués : la partie dans laquelle vous vous trouvez et son chapitre, ce sont les miettes de pain du petit poucet, qui peuvent être utiles aux distraits...

A la fin de l'ouvrage, vous trouverez :

- Un index des notions : organisé de manière alphabétique cet index vous permet de trouver rapidement la page d'un terme barbare que vous vous souviendriez avoir lu dans l'un des chapitres du cours ;
- Un index des tableaux : qui vous permettra d'accéder directement aux tableaux récapitulatifs qui parsèment le cours.

Ces deux éléments sont là pour vous faciliter la circulation dans l'ouvrage, n'hésitez surtout pas à les utiliser, vous gagnerez un temps précieux.

Suite à la quatrième partie de l'ouvrage, qui n'est certainement pas exhaustive mais qui sert à vous montrer comment est-ce que l'on peut se construire des fiches de vocabulaire, vous trouverez des *fiches* appelées « à retenir » qui rappellent les points principaux des parties du discours. Il vous importe de les compléter car je ne saurais me substituer à votre façon personnelle de travailler. Effectivement, les fiches complètes *toute prêtes* ne vous servent pas à grand-chose dans la mesure où, lorsque vous les faites vous-mêmes, vous retenir beaucoup plus facilement ce que vous synthétisez.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture...

Chapitre 1 : La structure de la phrase

Les opérations que nous allons voir dans cette partie, notamment celles qui concernent les syntagmes, sont une bonne méthodologie pour appréhender l'analyse grammaticale. Effectivement rien ne sert d'apprendre par cœur une grammaire si vous ne comprenez pas comment fonctionne la phrase *a priori*, car alors, malgré tous vos efforts, vos connaissances ne seraient que superficielles.

Aussi, s'il ne faut pas tout retenir dans cette partie, vous devez comprendre comment fonctionnent les tests donnés afin de pouvoir les réutiliser ensuite dans vos analyses, cela vous fera gagner un temps précieux.

Introduction : comment définir la phrase ?

Avant de commencer toute étude, il s'agit de définir la notion de *phrase*. La phrase est traditionnellement définie selon les critères donnés ci-dessous :

- **Critère graphique/prosodique** : A l'écrit, une phrase commence habituellement par une majuscule et se termine par une ponctuation forte (point, point d'interrogation, point d'exclamation). A l'oral, une phrase est identifiée par l'intonation ; c'est la chute du ton de la voix dans son ultime segment qui nous indique qu'une phrase se termine.
- **Critère grammatical** : Dubois & Lagane : « Les phrases sont des suites de mots ordonnés d'une certaine manière, qui entretiennent entre eux certaines relations, c'est-à-dire qui répondent à des règles de grammaire et qui ont un certain sens ».
- **Critère sémantique** : La phrase possède une unité sémantique (ou *unité de communication*), c'est-à-dire, un contenu transmis par le message (sens, signification...). La phrase doit donc « exprimer une idée par le langage en vue de renseigner, de communiquer un sentiment ou une volonté. » (Henri Bonnard)
- **Critère énonciatif** : A. Goose dans *le Bon usage* : « La phrase est l'unité de communication linguistique qui correspond à la suite phonique minimale par laquelle un locuteur adresse un message à un auditeur. »

Aucune des définitions proposées ci-dessus ne se suffit à elle-même pour définir ce qu'est intrinsèquement une *phrase*.

Nous reprendrons donc la distinction établie par la linguistique, à savoir la différence entre *phrase* et *énoncé* : l'*énoncé* est une production de locuteur dans un contexte particulier, pour un destinataire particulier et avec une fin particulière. C'est donc un objet concret qui équivaut, pourrait-on dire peu élégamment, à tout ce qui « sort de votre bouche lorsque vous vous exprimez ».

A contrario la *phrase* n'est pas un objet concret mais abstrait, c'est une structure absolue, non dépendante du contexte, ni de l'énonciateur, ni du destinataire. La phrase est une « idée » - au sens platonicien du terme - générale et abstraite, donc non tangible.

Cette définition aussi pose problème mais elle a l'avantage de désigner intrinsèquement les limites de la notion de phrase : une phrase ne peut s'énoncer, c'est une idée, alors qu'un énoncé est une production. En fait ce que nous allons nous attacher à décrire, ce ne sont pas des phrases, mais des énoncés, donc ils sont soumis aux volontés de leurs locuteurs qui apparaissent à différents niveaux que nous verrons au fur et à mesure.

Pour plus de simplicité cependant, nous utiliserons le terme de phrase pour définir ce dont nous parlons, et pour décrire la langue, dans la mesure où c'est la terminologie utilisée, en règle générale, aux concours. Conservez tout de même la distinction entre les deux, bien en mémoire.

I- Les différents types de phrases

a) La phrase énonciative, assertive ou déclarative

Elle sert à donner une information à un interlocuteur.

Ce type de phrase est le plus souvent à l'indicatif ou au conditionnel, et à l'écrit commence généralement par une majuscule et se termine par un point.

Son intonation est montante puis descendante sur le point.

Dans ce type de phrase, l'ordre linéaire est le plus généralement l'ordre suivant : sujet-verbe-objet et peut être négative ou positive selon qu'elle comprend, ou pas, un adverbe de négation.

b) La phrase interrogative

Elle sert à demander une information à un interlocuteur.

Lorsque l'interrogation est directe, ce type de propositions se caractérise par l'inversion du sujet et du verbe et par la présence d'un point d'interrogation (« ? ») :

4) **Veux-tu manger des pâtes ?**

Cependant l'interrogation directe peut aussi se marquer par d'autres moyens que l'inversion du sujet et du verbe :

➤ A l'écrit et à l'oral par l'ajout de « *est-ce que* » en début d'énoncé :

5) **Est-ce que tu veux manger des pâtes ?**

➤ A l'oral par une simple intonation montante :



Tu veux manger des pâtes (?)

Figure 1

On distingue généralement trois types d'interrogations :

1. L'interrogation disjonctive, qui énonce une alternative :

6) **Prendras-tu le métro *ou bien* est-ce que je dois venir te chercher ?**

2. L'interrogation rhétorique, qui n'appelle aucune réponse :

7) **Vas-tu te taire ?**

3. L'interrogation délibérative, lorsque l'on s'adresse à soi-même :

8) **Mais qu'est-ce que *je* vais bien pouvoir faire ?**

Voici maintenant les différents types de phrases interrogatives :

i. Interrogation directe vs interrogation indirecte

Une interrogation directe, par nature, est une question posée directement à l'interlocuteur du type des exemples 4) et 5) ci-dessus.

A *contrario* l'interrogation indirecte est une question introduite par un verbe dit interrogatif :

9) **Je te demande *si tu viendras* / je me demande *quand il arrivera*...**